

Délais de traitement de la Région

Lorsque tu montes un dossier pour le Chèque Transformation Numérique, il est important de prévoir les délais d'instruction par la Région Nouvelle-Aquitaine.

- **Délai moyen d'instruction** : généralement entre 1 et 3 mois à partir du dépôt complet du dossier.
- **Attention** : aucune dépense ne doit être engagée avant d'avoir reçu l'accord officiel de la Région, sous peine de voir ton dossier refusé.
- **Conseil** : Anticipe ton projet et dépose ton dossier dès que possible pour éviter les retards.
- **Astuce** : Tu peux suivre l'avancement de ton dossier sur le portail [Portail entreprises Nouvelle-Aquitaine](#) ou contacter le service instructeur pour toute question.

À retenir : Bien respecter ces délais te permet d'éviter tout blocage administratif et de bénéficier de l'aide dans les meilleures conditions.